

Hadiths sur le mois de Ramadhan

<"xml encoding="UTF-8?">

Hadith n°1 : Pourquoi le nom « Ramadhan » ?

Le Saint Prophète (saww) a dit :
Assurément, le mois de Ramadhan
fut nommé ainsi car il défait les
péchés.

(Kanz al-Ummal, H : 23688)



Hadith n°2 : Le nom d'Allah

L'Imam Al Sadiq (as) a dit : Ne dites pas « c'est Ramadhan », « Ramadhan est terminé » ou « Ramadhan est arrivé. » Car, en vérité Ramadhan est l'un des noms d'Allah, le Puissant, le Glorieux, qui n'arrive pas et ne part pas. Nul doute que ce qui arrive et part est éphémère. Dites plutôt « le mois de Ramadhan. »

(Al-Kafi, vol 4, pg 70)

Hadith n°3 : Le mois de la révélation du Qur'an

L'Imam Al Redha (as) a dit : Si quelqu'un demande « pourquoi est ce que le jeûne fût rendu obligatoire exclusivement au mois de Ramadhan et non durant les autres mois ? » Il faut répondre « Car c'est durant le mois de Ramadhan que Allah, l'Exalté, révéla le Qur'an. »

(Bihar al-Anwaar, vol 18, pg 190)

Hadith n°4 : Récompense pour la récitation du Qur'an

L'Imam Al Redha (as) a dit : Celui qui lit un verset du livre d'Allah, le Puissant, le Glorieux, durant le mois de Ramadhan, sera considéré comme ayant lu l'intégralité du Qur'an durant les autres mois.

(Bihar al-Anwaar, vol 9, pg 344)

Hadith n°5 : Bienfaits du mois de Ramadhan

Une personne demanda au Saint Prophète (saww) : Ô Prophète d'Allah ! Lequel de ces deux ? mois apporte le plus de récompense : rajab ou le mois de Ramadhan

Le Saint Prophète (saww) répondit : Rien ne peut être comparé au mois de Ramadhan en terme de récompense.

(Bihar al-Anwaar, vol 97, pg 49)

Hadith n°6 : Le mois d'Allah

Le Saint Prophète (saww) a dit : Shaban est mon mois et le mois de Ramadhan celui d'Allah, l'Exalté. Et c'est aussi le printemps pour les pauvres.

(Bihar al-Anwaar, vol 97, pg 68)

Hadith n°7 : Le mois de Ramadhan, le mois choisi

Le Saint Prophète (saww) a dit : En vérité, Allah, le Puissant, le Glorieux, a choisi (a accordé .une préférence) les mois de Rajab, Sha'ban et le mois de Ramadhan parmi tous les mois

(Bihar al-Anwaar, vol 27, pg 53))

Hadith n°8 : Le grand mois

Le Saint Prophète (saww) a dit : Le mois de Ramadhan est assurément un grand mois. Allah y multiplie les bonnes oeuvres, y efface les péchés et y élève les distinctions (sur le plan spirituel)

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 312))

Hadith n°9 : Le chef des mois

L'Imam Ali (as) a dit : Le mois de Ramadhan s'est rapproché de vous. Il est le chef de tous les mois et marque le début de l'année.
(Bihar al-Anwaar, vol 42, pg 93)

Hadith n°10 : Le début de l'année

L'Imam Sadiq (as) a dit : Si le mois de Ramadhan demeure pur et sage, alors l'année (toute entière) le restera (aussi). Le mois de Ramadhan est le commencement de l'année

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 311))

Hadith n°11 : Le mois de la miséricorde

Le Saint Prophète (saww) a dit : C'est (Ramadhan) le mois dont le commencement est (miséricorde, dont le milieu est pardon et dont la fin est délivrance des flammes (de l'enfer

Bihar al-Anwaar, vol 93, pg 342))

Hadith n°12 : Excellence du mois de Ramadhan

Le Saint Prophète (saww) a dit : Ô vous les gens ! Nul doute, le mois d'Allah est venu à vous. Ce mois est pour Allah le plus noble des mois. Ses jours sont les meilleurs des jours, ses nuits les meilleurs des nuits et ses moments les meilleures des moments.

(Bihar al-Anwaar, vol 96, pg 356)

Hadith n°13 : Le meilleur des mois

L'Imam Sadiq (as) a dit: Le meilleur des mois est le mois d'Allah, le mois de Ramadhan, et le
(.coeur du mois de Ramadhan est la nuit du Qadr (Lailatul Qadr

Bihar al-Anwaar, vol 93, pg 386))

Hadith n°14 : La nuit du Qadr

Le Saint Prophète (saww) a dit : Ô vous les gens ! Assurément, un mois béni et exalté vous a
enveloppé. C'est un mois où il y a une nuit où il est meilleur d'y faire de bonnes oeuvres que
.d'en faire durant mille mois

Bihar al-Anwaar, vol 96, pg 342))

Hadith n°15 : Le cadeau du mois de Allah

Le Saint Prophète (saww) a dit : Votre respiration y est une glorification (d'Allah) et votre
sommeil y est un acte d'adoration (d'Allah.)

(Bihar al-Anwaar, vol 96, pg 356)

Hadith n°16 : Les jeûnes du mois de Ramadhan

Le Saint Prophète (saww) a dit : Le mois de Ramadhan est le mois durant lequel Allah, le
Puissant, le Très-Haut, a rendu le jeûne obligatoire pour vous. Aussi, celui qui jeûne durant ce
mois avec foi et dans l'intention d'être récompensé, sera purifié de ses péchés, aussi pur que le
.jour où sa mère l'a mis au monde

Tahdheeb al-Ahkam, vol 4, pg 152))

Hadith n°17 : Le mois de l'effort spirituel

Dans son testament laissé à ses fils, Imam Sadiq (as) disait : Lorsque le mois de Ramadhan arrive, faites des efforts, car c'est durant ce mois qu'est distribuée la subsistance, qu'est décidé l'instant de la mort et qu'est décrété le pèlerinage du hajj. Il y a durant ce mois une nuit, où les .actes valent plus que ceux réalisés durant mille mois

Al-Kafi, vol 4, pg 66))

Hadith n°18 : Le mois des bonnes oeuvres

Le Saint Prophète (saww) a dit : Ce mois à vous (Ramadhan), est différent des autres mois. En réalité, lorsqu'il vient vers vous, il le fait accompagner de bénédiction et de miséricorde et lorsqu'il s'éloigne de vous il le fait accompagner du pardon pour les péchés. C'est un mois .durant lequel les bonnes oeuvres sont multipliées et les actes de bienfaisance acceptés

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 312))

Hadith n°19 : Le mois béni

Le Saint Prophète (saww) a dit : Assurément, le mois de Ramadhan, le mois béni, est venu à vous. Allah y a rendu le jeûne obligatoire pour vous. Durant ce mois, les portes du Paradis sont ouvertes et les oeuvres de Satan entravées. On y trouve la Nuit du Qadr (destin) qui est plus noble que milles mois.

(Tahdheeb al-Ahkam, vol 4, pg 152)

Hadith n°20 : Le mois de Ramadhan et la recherche du pardon

L'Imam 'Ali (as) a dit : Durant le mois de Ramadhan, il vous incombe de chercher le pardon et d'implorer abondamment (Allah). S'agissant des supplications, ce sont elles qui éloigneront de vous les malheurs, et s'agissant de la recherche du pardon, c'est par elle que vos péchés seront effacés.

(Al-Kafi, vol 4, pg 88)

Hadith n°21 : Ouverture des portes du paradis

Le Saint Prophète (saww) a dit : Durant le mois de Ramadhan, les portes de l'Enfer sont closes et celles du Paradis ouvertes.

(Bihar al-Anwaar, vol 96, pg 363)

Hadith n°22 : Le mois de Ramadhan et le l'tekaaf

L'Imam Sadiq (as) a dit : Le Saint Prophète (saww), observait au départ le l'tefaak (retraire spirituelle) durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan. Plus tard, il l'observa durant les dix jours intermédiaires de ce mois saint et enfin, il l'observa durant les dix derniers jours. Et il .respecta cette retraite, les dix derniers jours de ce mois, tout au long de son existence

Bihar al-Anwaar, vol 16, pg 274))

Hadith n°23 : Le mois de Ramadhan et les Livres Divins

L'Imam Sadiq (as) a dit : La Torah fût révélée le sixième jour du mois de Ramadhan, la bible durant la douzième nuit, les Psaumes lors de la dix-huitième nuit et le Qur'an lors de la Nuit du .(Qadr (Destin

Al-Kafi, vol 4, pg 157))

Hadith n°24 : Le meilleur acte du mois de Ramadhan

...Au cours d'un sermon du Saint Prophète (saww) sur les vertus du mois de Ramadhan

L'Imam Ali (as) a dit : Je me suis levé et j'ai demandé : « Ô Prophète d'Allah ! Quel est le meilleur acte à faire durant ce mois ? » Le Saint Prophète (saww) répondit : « Ô Aba al-Hassan ! Le meilleur acte durant ce mois est l'abstinence des choses interdites par Allah, l'Omnipotent, le Glorieux ».

(Bihar al-Anwaar, vol 42, pg 190)

Hadith n°25 : Les perdants du mois de Ramadhan

Le Saint Prophète (saww) a dit : Celui qui a conscience de l'importance du mois de Ramadhan et qui ne se donne pas la peine de faire des efforts durant ce mois n'est pas pardonné. Et Allah .l'éloigne de Lui

Bihar al-Anwaar, vol 74, pg 74))

Hadith n°26 : L'Imam Sajjad (as) et le mois de Ramadhan

L'Imam Sadiq (as) a dit : Avec l'arrivée du mois de Ramadhan, l'Imam 'Ali Ibn al-Houssayn (as) cessait de parler (de que quoi que ce soit) hormis pour les dua, pour le tasbeeh (glorification d'Allah), pour l'isteghfir (demande de pardon) et pour le takbeer (le fait de dire « Allahu Akbar .(«

Al-Kafi, vol 4, pg 88))

Hadith n°27 : Les vendredis du mois de Ramadhan

L'Imam Baqir (as) a dit : Certainement, les vendredis du mois de Ramadhan possèdent plus de mérite que les vendredis des autres mois, de la même manière que le Prophète (saww) possédait plus d'excellence que les autres prophètes.

(Bihar al-Anwaar, vol 96, pg 376)

Hadith n°28 : Sept mérites du jeûne

Le Saint Prophète (saww) a affirmé : Allah, exalté soit-il, accorde ces sept récompenses à tout Mu'min jeûnant une journée entière durant le mois de Ramadhan, avec l'intention d'acquérir ses : bénéfices

1. La part de nourriture interdite en lui fond
2. Il se rapproche de la miséricorde d'Allah le Très-Haut
3. Allah lui pardonne ses péchés
4. Allah réduit l'agonie de la mort
5. Allah le protège contre la faim et la soif du Jour du Jugement
6. Il est préservé des feux de l'Enfer
7. Allah lui accorde la bonne et agréable nourriture du paradis

(Mustadrak al-Wasaail al-Shia'h, vol 7, pg 395))

Hadith n°29 : Le mois de la patience

Le Saint Prophète (saww) a dit : Et le mois de Ramadhan est celui de la patience et nul doute que le Paradis est la récompense pour la patience.

(Al-Kafi, vol 4, pg 66)

Hadith n°30 : Faire l'aumône

L'Imam Sadiq (as) a dit: Allah éloigne soixante-dix formes de calamités d'une personne qui donne la charité durant mois de Ramadhan.

(Wasail al-Shia'h, vol 9, pg 404)

Hadith n°31 : Récompense d'un acte obligatoire

Le Saint Prophète (saww) a affirmé : La récompense pour un unique acte obligatoire (« wajib ») accompli durant ce mois (le mois de Ramadhan), est comparable à celle d'une personne ayant accompli soixante-dix obligations durant les autres mois

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 307))

Hadith n°32 : La nuit du Décret

L'Imam Baqir (as) a dit: C'est durant la Nuit du Qadr (Destin) qu'est décrétée toute chose (agréable et désagréable, obéissance et désobéissance, naissance et mort, et subsistance) qui pourrait se produire au cours de l'année jusqu'à la prochaine Nuit du Qadr.

(Al-Kafi, vol 4, pg 157)

Hadith n°33 : Prier plus durant le mois de Ramadhan

L'Imam Sadiq (as) a dit : Avec l'arrivée du mois de Ramadhan, le Messenger d'Allah (saww) faisait plus de prières (salaat) ; je prie, moi aussi, beaucoup plus. Vous devriez en faire de .(même des vôtres (de prières

Tahdheeb al-Ahkam, vol 3, pg 60))

Hadith n°34 : Prendre le sahur

Le Saint Prophète (saww) a dit : Prenez votre « sahur » (le repas précédant le début du jeûne) même si ce n'est qu'une gorgée d'eau, car la bénédiction d'Allah est sur ceux qui prennent le «
« .sahur

Tahdheeb al-Ahkam, vol 4, pg 198))

Hadith n°35 : La faim et la soif le Jour du Jugement

Imam 'Ali (as) a dit : Pensez à la faim et la soif du Jour du Jugement à travers votre faim et votre soif durant ce mois (le mois de Ramadhan).

(Bihar al-Anwaar, vol 93, pg 356)

Hadith n°36 : L'appel d'Allah

Abdullah Ibn al-A'bbas Abd al-Muttalib rapporte qu'il a entendu le Saint Prophète (saww) dire : Chaque nuit, durant le mois de Ramadhan, Allah, le Loué et le Très-Haut, appelle trois fois : « Y a-t-il quelqu'un qui espère quelque chose de Moi afin que Je lui exauce son vœu ? Y a-t-il quelqu'un pour venir vers Moi avec le repentir afin que J'aie vers lui avec miséricorde ? Y a-t-il quelqu'un qui aspire à Mon pardon afin que Je lui pardonne ? »

(Mustadrak al-Wasaail al-Shia'h, vol 7, pg 429)

(Hadith n°37 : Ghisl de la Nuit du Qadr (Destin

L'Imam Musa ibn Ja'far (as) a dit : Une personne, qui effectue le ghisl (l'ablution majeure) la Nuit du Qadr (Destin) et reste éveillée (pour faire des actes d'adoration), aura tous ses péchés .pardonnés

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 358))

Hadith n°38 : Le bouclier du serviteur pieux

Allah l'omnipotent et le Très-Haut a dit : Les jeûnes sont le bouclier des serviteurs pieux le .Jour du Jugement au même titre que vos armes qui vous protègent dans ce monde

Wasail al-Shia'h, vol 10, pg 403))

Hadith n°39 : Iftaar pour un Mu'min

Le Saint Prophète (saww) a dit : Celui qui assure le iftaar pour un Mu'min durant ce mois de Ramadhan, recevra un mérite comparable à celui de la libération d'un esclave (dans le chemin d'Allah) et aura tous ses péchés antérieurs pardonnés. Allah lui accordera ce mérite même s'il ne possède rien de plus que de quoi offrir du lait avec de l'eau, ou une boisson d'eau sucrée et une date.

(Bihar al-Anwaar, vol 93, pg 317)

Hadith n°40 : L'adieu au mois de Ramadhan

Le Saint Prophète (saww) priait : Ô Dieu ! Fais en sorte que ce mois de Ramadhan ne soit pas mon dernier mois de jeûne. Si Tu le décides ainsi alors recouvre moi de Ta bénédiction et ne .me prive pas de Ta miséricorde

(Aadaabi Az Qur'an, pg 398)